

La lettre de Caveirac

Notre village au quotidien

Le journal municipal d'information



Caveirac



ÉDITO...

Police Municipale

Dans le dernier journal municipal d'octobre 2009, nous vous avons présenté le projet de création d'une police municipale intercommunale avec Clarensac.

Depuis le 4 janvier 2010, le service est opérationnel.

Une cérémonie d'officialisation de mise en commun des polices municipales de Caveirac et Clarensac, a eu lieu vendredi 12 février 2010, en présence des instances préfectorales et juridiques, des parlementaires et des représentants de la gendarmerie nationale.

L'accueil des administrés se fera au nouveau poste de police situé au parc d'activités du troisième millénaire, 130 chemin de Bernis à Caveirac. Horaires d'ouvertures du poste : **Lundi, jeudi de 9h à 12h et le jeudi de 14h à 17h**

Tél. : 04 66 02 97 75. Nos forces de police travaillent ensemble pour assurer la sécurité des personnes et des biens sur nos territoires respectifs.

C'est toujours dans un souci d'efficacité et pour rendre la vie plus facile à nos populations que les missions ont été redéfinies : patrouilles de surveillance aux abords des établissements scolaires, patrouilles de sécurité routière

“ **Cette nouvelle structure ne doit pas nous faire oublier que nous vivons encore dans des villages à taille humaine où la notion de civisme doit être une priorité pour tous, pour le bien être de chacun** ”

et sur les voies publiques, patrouilles de nuit, patrouilles vertes en garrigue, interventions sur appels...

Toutes ces missions sont menées en concertation avec la brigade de gendarmerie de Calvisson suite à la convention de coordination signée le 24 décembre 2009 entre les maires de Caveirac, de Clarensac et le Préfet du Gard.

Cette nouvelle structure ne doit pas nous faire oublier que nous vivons encore dans des villages à taille humaine où la notion de civisme doit être une priorité pour tous, pour le bien être de chacun.

A RETENIR !

Elections régionales 2010

Dans ce numéro :

Page 2 : La page économique

Etre Artisan : Rêver un impossible rêve ???

Page 3 : La vie citoyenne

Page 4 : L' aggro et vous !

Page 5 : A votre service

Agent Vie du Village

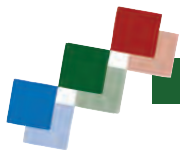
Page 6 : De la toile aux étoiles

Mars et ça repart !

Page 7 : Conseil Municipal des jeunes -
Etat civil - Agenda culturel et festif

Les 14 et 21 mars prochains, les citoyens sont appelés aux urnes.

Les élections régionales sont déterminantes pour le quotidien de chacun. La décentralisation a donné plus de compétences aux régions et rapproché la décision politique du citoyen. **Outre le fait que nous vous engageons à faire preuve de civisme en venant voter, pour le candidat de votre choix évidemment,** nous vous rappelons que la vérification de l'identité dans les communes de 3 500 habitants et plus, est obligatoire. : « L'électeur doit obligatoirement présenter, au moment du vote, un des titres d'identité dont la liste, affichée dans la salle de vote, est celle de l'arrêté NOR/IOCA0771885A du 19 décembre 2007) : Les titres permettant aux électeurs français de justifier de leur identité en application de l'article R. 60 du code électoral sont consultables dans tous les bureaux de vote. » Et sur notre site web : <http://www.mairie-caveirac.fr/etre-electeur-a-caveirac.html>



LA PAGE ÉCONOMIQUE

Etre Artisan : Rêver un impossible rêve ???

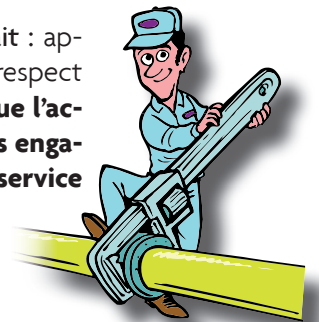
En 1988 j'emménageais à Caveirac aux coteaux de la vaunage. J'étais ARTISAN mon activité principale de cette époque «*Installateur Sanitaire et Chauffage pour la maison individuelle*». Treize ans plus tard, la conjoncture du moment m'a mis au pied du mur et s'est terminée par une cessation d'activité.

Afin de Rebondir, je trouvais un poste de salarié au sein d'une Entreprise Nîmoise spécialisée dans le dépannage plomberie chauffage. Ce fut une véritable opportunité. Grâce aux nombreuses formations je pus acquérir toutes les compétences nécessaires pour devenir et être ce que je suis aujourd'hui «*Technicien Maintenance Chaudière* ». Dix ans après un nouvel échec quand cette Entreprise fut dans l'obligation de licencier et mettre la clef sous la porte. Alors j'ai enchaîné des intérimis

Depuis 2008 une idée me titillait. Pourquoi ne pas m'installer à mon propre compte ? Certes cela aura nécessité beaucoup de réflexions, de longues conversations mais suite à une étude de marché, sans oublier mon épouse qui me poussait à sauter le pas je me lançais. Je l'entends encore me dire : «*Nous avons de l'expérience, des acquis, des compétences, Il faut se lancer un nouveau défi. Nous sommes certes des Séniors mais nous avons un savoir faire et l'expérience de la vie* »

Aujourd'hui notre projet est de répondre aux besoins d'une clientèle existante qui on le sait est souvent en attente du **Dépanneur.**

Notre conviction et notre souhait : apporter un service de qualité et le respect des délais d'interventions. Plus que l'acte que nous réalisons, nous nous engageons aussi dans la méthode, le service à la personne tout en étant toujours au prix d'intervention le plus juste possible.



Nous voilà donc installés dans le village où nous habitons depuis déjà 20 ans. Nous serons heureux de vous compter parmi nos clients pour tout ce qui concerne le dépannage et l'entretien de vos chaudières ou systèmes de chauffage. **Tél. : 04.66.81.31.98**

Alain Dardillac - 9, Chemin des côtaux de la Vaunage
30820 Caveirac

EN DIRECT DES ASSOCIATIONS

La section pierres sèches (ass. Caveirac-loisirs) lance un appel à la population !

Tout d'abord, bonjour à tout le monde.
Au delà de la fête de la garrigue dont la préparation nous occupe passablement, vous devez sans doute savoir que notre activité originelle est de travailler pour la sauvegarde du patrimoine, et plus particulièrement dans le domaine du bâti à pierre sèche.

Un de nos soucis étant la transmission du savoir, et du savoir faire, nous accueillons régulièrement pour cela des enfants de l'école de Caveirac que nous encadrons avec des enseignants et parfois des parents.
Dans le cadre des restaurations de capitelles et autres chantiers de pierre, nous aimerions bien avoir un peu plus de matière sur l'historique de ce que nous sommes entrain de refaire vivre. Pour cela tous les éléments dont vous disposez nous intéressent.

Acte notarié, photos ou autres documents, témoignages gravitant autour de cette époque.

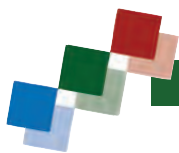
Le secteur qui nous intéresse le plus étant celui sur lequel nous travaillons en ce moment à savoir la colline de St Roch en dessus de la Font d'Arques.

Parallèlement à ces restaurations nous avons entrepris un travail d'inventaire sur la commune, et à ce jour nous en sommes à 160 capitelles répertoriées (dans des états divers)

Merci d'avance et peut être à un de ces jours sur le terrain, pour les amateurs, la fréquence de notre activité est d'une fois par semaine le mardi matin, ou après-midi suivant les saisons.

Et pour tout renseignements complémentaires...

A. Calvini - Tél. : 04 66 81 50 19



LA VIE CITOYENNE

Nous savons tous que Caveirac, où **il fait bon vivre**, est néanmoins soumis à deux risques majeurs : les incendies, notre territoire est composé de 1200 hectares de forêt méditerranéenne, et les inondations dues au ruissellement de nos collines comme au débordement du Rhône et du Rianse.

Monsieur le Préfet du Gard a prescrit pour Caveirac la mise en place du Plan de Protection Risque Incendies de Forêts, ou PPRIF pour les connaisseurs.

En cours d'élaboration, le PPRIF confirmera les responsabilités de tous pour prévenir ce fléau.

X L'Enquête Publique

démarrera d'ici quelques semaines ce sera l'occasion pour tous de visualiser son exposition aux risques. Dans une vitrine de la Salle du Balcon en Mairie vous pouvez consulter la carte du Zonage Réglementaire proposée avant l'Enquête Publique.

X Obligations

Mais d'ores et déjà les obligations ordinaires de tous sont connues ! La Commune a fait face aux siennes, les Caveiracois devront faire face aux leurs ! L'été passé un bel effort a été fait par beaucoup, mais plus que jamais répétons le :

Chacun doit débroussailler sa parcelle !

Une Convention de prêt avec les Comités de Quartier d'un véhicule plateau pour assurer l'évacuation vers la déchèterie peut être signé.

La Municipalité a largement entamé son action en 2009 et la poursuivra en 2010. L'objectif étant que l'ensemble des terrains communaux, jouxtant des habitations privées soit débroussaillé pour contribuer à augmenter la sécurité publique.

Dans ce cadre une ou peut-être deux implantations de pré-positionnement des Pompiers cet Été, période Rouge de risque maximum, seront réalisées. Ces actions de fond réduisant au maximum le risque incendie, nous les percevons comme une nécessité impérieuse !

Nous l'avons impulsé l'an passé nous la maintenons et l'amplifions en 2010 !

Pour mémoire sachez que, l'intervention forestière en 2009 a permis la création en forêt communale d'un parc de régénération de pins pignons.

Cette année, toujours dans la même optique d'ouverture de la forêt et de gestion du risque une autre parcelle sera forestièrement aménagée probablement dans le quartier des Ramias.

X Plan Local d'Urbanisme (PLU)

dont la décision de mise en place a été prise en Mai 2008, comportera un Schéma de mise en protection des Zones Habitées. Cette Etude comportera (car ce plan est toujours en voie d'élaboration) un diagnostic complet des risques hydrauliques ruissellement et débordement.

X Diffusion des informations aux administrés

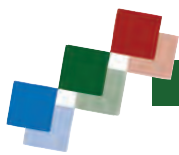
Dans le cadre du PLU comme dans celui du PPRI forêt tous les Caveiracois sont et seront informés de l'avancement des dossiers tant dans les éditions successives du Caveir'm@il, que dans celle du Bulletin Municipal et sur le site Internet de la Mairie.

Si vous ne recevez pas nos publications veuillez nous le faire savoir. Des exemplaires sont disponibles en Mairie et un exemplaire peut être téléchargé depuis notre site web.

Chaque mois, à la suite de la séance du Conseil Municipal lors des Informations au Conseil un compte rendu relatif à l'examen en Commission d'Urbanisme des Permis de Construire et des Déclarations Préalables est présenté à ses membres et au public présent.

X Comité Consultatif d'Aménagement du Territoire et de l'Espace Rural

Il a été constitué. Composé d'élus et de citoyens, il est un outil de réflexion et de proposition important.



L' AGGLO ET VOUS !



L'OPAH "Cœur de villages" : pour la valorisation des centres des villages de Nîmes Métropole

Propriétaires d'un logement situé dans l'un des secteurs concernés par l'OPAH "Coeur de villages", vous pouvez obtenir des subventions pour sa réhabilitation.

Vous souhaitez faire des travaux dans vos logements ? Que vous soyez propriétaire occupant ou propriétaire bailleur, des subventions sont adaptées à votre situation. Nîmes Métropole met à votre service une équipe de professionnels de l'habitat, URBANIS, qui vous conseillera et vous assistera gratuitement dans toutes vos démarches.

Vous êtes propriétaire occupant

Sous condition de ressources, des subventions sont accordées pour :

- les travaux de mise aux normes de votre logement
- l'adaptation de votre logement au vieillissement ou à un handicap



Vous êtes propriétaire bailleur

Des subventions, sans aucune condition de ressources du propriétaire, sont accordées pour :

- la remise aux normes de logements locatifs
- la remise sur le marché locatif de logements vacants
- la transformation d'un local, d'une remise, en logement locatif



Pour vos façades

Des conseils et des subventions spécifiques sont accordées pour la réfection de vos façades.



Des aides en faveur du développement durable

Si vous souhaitez vous inscrire dans une démarche de développement durable ou tout simplement réaliser des économies d'énergie, des aides forfaitaires sont attribuées pour :

- La mise en place de menuiseries extérieures performantes en matière d'isolation thermique et acoustique
- L'installation d'une chaudière à condensation
- L'installation de chauffe-eau solaire individuel
- La réalisation d'un Diagnostic Thermique



les conditions générales à respecter

- Le logement doit être occupé à titre de résidence principale
- Le logement ou les bâtiments doivent être âgés de plus de 15 ans
- Les travaux doivent être réalisés par des professionnels
- Les travaux ne doivent pas commencer avant le dépôt de la demande de financement



Obtenez des subventions pour la réhabilitation de vos logements



Pour tous renseignements rendez-vous lors des permanences ou contactez l'équipe d'OPAH :

OPAH "Coeur de Villages"
Tél. : 04 66 02 54 20



URBANIS
188 Allée de l'Amérique Latine
30900 NIMES

email : opahcoeurvillages@urbanis.fr

Partenaires :



Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat

De 2007 à 2012

Nîmes Métropole Cœur de villages

"Cœur de Villages"
Des aides financières pour la réhabilitation de votre logement

Les centres anciens de :

- Bernis
- Bezucoze
- Bouillargues
- Cabrières
- Caissargues
- Clarensac
- Garons
- Générac
- La Calmette
- Langlade
- Ledenon
- Manduel
- Marguerites
- Milhaud
- Nîmes (quartiers de Saint Césaire et de Courbessac)
- Poux
- Riedessan
- Rodilhan
- Saint Côme & Maruéjols
- Saint Dionisy
- Saint Gervasy
- Saint Gilles

NIMES METROPOLE COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION



À VOTRE SERVICE

Madame Valérie DANIEL, Agent Vie du Village

QUELLE EST VOTRE FONCTION À LA MAIRIE DE CAVEIRAC ?

Ce que je fais maintenant ? J'exerce mon activité au service Vie du Village. Il s'agit de tout ce qui touche aux festivités du village : carnaval, omelette pascalle, fête votive ; aux cérémonies officielles : vœux du Maire, 19 mars, 18 juin, 11 novembre ; et aux manifestations culturelles et associatives : expositions ponctuelles, les talents cavéracois, etc. Mon rôle consiste à préparer bien en amont toute l'intendance administrative, technique, comptable et d'autres aspects de ces actions en faveur de tous les publics de notre village. Par exemple la fête votive de juillet se prépare dès maintenant au mois de février afin de réserver à l'avance les orchestres, les manades, les organismes de sécurité, la location du matériel technique, etc. Cela sous entend de se projeter très régulièrement dans l'avenir et avoir une aptitude à prévoir l'imprévisible !

VOUS AVEZ DIT « CE QUE JE FAIS MAINTENANT ? » VOUS AVEZ DONC CHANGÉ D'ACTIVITÉ ?

Oui effectivement. J'ai commencé mon activité professionnelle en 1994 dans une grande surface locale de notre village où j'étais responsable de la coupe fromage pendant 14 ans. Ayant envie de changer d'activité professionnelle, j'ai accepté un poste d'agent d'entretien en 2007 pour le nettoyage des écoles et l'accompagnement des enfants au restaurant scolaire ; c'est ainsi que je suis entrée à la mairie de Caveirac en contrat à durée déterminée.

COMMENT S'EST DÉROULÉ CE CHANGEMENT ?

La nouvelle équipe municipale arrivée en 2008 a décidé d'orienter l'organisation des services municipaux vers celle d'une ville de plus de 3 500 habitants. Une proposition m'a été faite dans le cadre de la mobilité interne pour assurer d'autres missions. Un poste a été créé pour réunir l'ensemble des missions effectuées autour des manifestations votives, culturelles, associatives etc. Il a été intégré dans l'organigramme des emplois permanents de la collectivité. J'ai donc été recrutée stagiaire sur ce poste en décembre 2008.

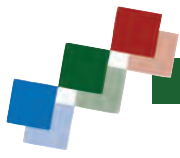
COMMENT AVEZ-VOUS VÉCU CE CHANGEMENT ?

Bien et stressant à la fois ! Je partais dans l'inconnu. Je me suis souvent interrogé sur la qualité du travail effectué et si je donnais satisfaction au public. Je ne suis jamais restée seule car tous les collègues de travail m'ont aidé en apportant chacun leur connaissance sur les différents domaines d'intervention. Il y a eu un formidable esprit de solidarité qui m'a permis de surmonter cette appréhension. C'est toutefois beaucoup d'adrénaline ! Maintenant je me sens plus en confiance même s'il y a toujours ce « trac » pendant le déroulement d'une cérémonie.

VOYEZ-VOUS UNE ÉVOLUTION POSSIBLE DANS VOTRE SITUATION PROFESSIONNELLE ?

Pas tout de suite. Dans la fonction publique il y a une large évolution personnelle possible pour celles et ceux qui veulent améliorer leur quotidien. L'adaptation dans un nouveau métier évolue sans cesse. A terme, pour répondre à toutes les demandes à venir je souhaiterais travailler ponctuellement en binôme sur certaines manifestations où l'aspect technique implique la présence d'un collaborateur.





De LA TOILE AUX ÉTOILES

MARS ET ÇA REPART !



Outre le printemps qui pointe son nez, c'est aussi le mois où nos villages du sud animent leurs rues de leurs traditionnels carnivals !

Des hypothèses différentes sur l'origine du carnaval :

Une première renvoie le terme à l'expression latine *car-nem levare*, soit « ôter la viande », faisant référence à la privation de viande durant les quarante jours du carême ; la seconde hypothèse au contraire renvoie à l'expression *carnis levamen*, « soulagement de la chair ».

Un peu d'histoire pour comprendre sa fonction sociale :

Une origine païenne

Elle exprime le passage de l'hiver au printemps, également celui de la stérilité à la fécondité. Dès lors ce rite trouve son sens dans l'expression du chaos, synonyme de destruction de l'année précédente, des mauvais esprits pouvant alors engendrer le renouveau (notamment celui de la terre).

Le carnaval dérive de certaines fêtes de l'Antiquité comme les Lupercales (fixée au 15 février, et annonçait la nouvelle année, jusqu'au calendrier instauré par Jules César).

Le rôle de la chrétienté

L'Eglise veut lutter contre les rites païens en les intégrant à l'année liturgique, ainsi la période de carnaval s'échelonne entre l'Épiphanie et le mercredi des Cendres .

C'est un moyen de préparer la population au carême, mêlant ainsi étroitement le sacré et le profane, en se dissimulant derrière un déguisement ou un masque pour devenir, l'espace de quelques jours, une autre personne.

De nos jours, une signification plus festive et moins religieuse

C'est devenu une véritable fête populaire, où perdure encore la tradition d'un mannequin de paille, incarnant Carnaval. Ce dernier, à la fin des défilés, est jugé puis condamné à mort, généralement brûlé dans un grand

brasier, parfois noyé ou décapité. Bouc émissaire de tous les maux de l'année passée, sa destruction ainsi, marque le renouveau de l'année.

Désormais, la période des carnivals s'étend de la mi-carême, pouvant aller jusqu'à Pâques.

Pour les plus petits, le déguisement et le lancer des confettis sont des souvenirs souvent mémorables.

Petit tour mondial des carnivals

Dans nos régions, ils ont l'ambiance de cortèges composés de chars, fabriqués par différents quartiers ou associations, pouvant s'agrandir tout au long du parcours. Ils suivent un itinéraire déterminé et peuvent prendre l'allure d'un corso fleuri (comme à Sète, ou à Nice*), de cavalcades comme à Poussan dans l'Hérault ** Il en existe de très célèbres dans le monde entier :

- Rio, au Brésil vit au rythme de la samba, à la New Or-léans aux Etats Unis c'est le rythme du jazz, Venise en Italie est très connu et réputé pour ces magnifiques costumes. Aussi, le *Gille de Binche* en Belgique danse lui sous les sonnailles, chapeauté de plumes d'autruche, lançant des oranges.

Vous êtes tous cordialement invités à y participer. Tous les chars sont les bienvenus.



Pour en savoir plus sur ceux près de chez nous :

*<http://www.france-pittoresque.com/traditions/43.htm>

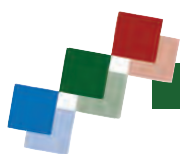
**<http://www.midilibre.com/articles/2010/01/28/VILLAGES-Carnaval-va-mettre-Poussan-sens-dessus-dessous-1089071.php5>

Et puis, notez bien sur vos tablettes celui de

Caveirac est le samedi 10 avril ! Venez nombreux

Écoutons ce qui dit le poète Théophile Gauthier :

« De paillettes tout étoilé Scintille, fourmille et babille
Le Carnaval bariolé »



CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

Le samedi 23 janvier 2010, le Conseil Municipal des Jeunes s'est réuni pour la deuxième fois. Trois groupes de travail ont été créés : **Loisirs, Environnement et Vivre Ensemble.**

Les jeunes conseillers ont établi la liste des projets qu'ils souhaitent mettre en oeuvre durant leur mandat. Deux projets sont actuellement en cours de réalisation, le premier concerne la collecte des bouchons en plastique dans le cadre d'une action en faveur de l'environnement et des personnes en situation de handicap. Pour le deuxième il s'agit de proposer aux écoliers, à l'occasion de la journée de lutte contre les discriminations, de participer à l'opération «Les Carte de la Fraternité» organisée par la Ligue de l'Enseignement du Gard. **La prochaine séance aura lieu le samedi 6 mars 2010.**



ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

Lilou BAJANSON	10/10/2009
Donovan CANDELA	15/10/2009
Laurina GAVAUDAN	30/10/2009
Elliot DAVID	5/11/2009
Cenzo BERNOIN	12/11/2009
Emma SPÉCKENS - JERRAOUI	16/11/2009
Kenzo SZAFRAJZEN	20/11/2009
Joseph CASES	2/12/2009
Alexandre LEGROS	29/12/2009
Ethan Patrick WAHL	9/01/2010

DÉCÈS

Robert Charles DEYDIER	18/11/2009
Henriette Joséphine FAUVEAU née DUMAS	24/11/2009
Annette Noëla GAUSSENT née JULIAN	9/12/2009
Marcel Alphonse Arthur ANTOIN	23/12/2009
Suzette Jeanne DAMOUR née LLINARES	25/12/2009
André Arthur François BOUNIOL	8/01/2010
Sorel AUERBACH	23/01/2010

MARIAGES

Francis STEUX et Joëlle CORRAO	6/02/2010
-----------------------------------	-----------

AGENDA CULTUREL ET FESTIF

Boissonnades 2010 :

Afin de faire vivre notre patrimoine et ainsi que la création artistique à Caveirac, une convention vient d'être passée entre notre commune et l'École Supérieure des Beaux Arts de Nîmes pour organiser une exposition dans le parc du château intitulée «**Les Boissonnades**» du nom de Jacques Boisson constructeur et premier propriétaire du château au XVII* siècle.

En mars 2010 des étudiants vont créer des oeuvres spécifiquement pour le parc du château, le vernissage aura lieu le vendredi 26 mars 2010 à 19 h dans la salle des fêtes et le parc du château. L'exposition sera ouverte au public du samedi 27 mars au dimanche 24 avril de 8h30 à 18 h. **Entrée Libre.**



Caveirac

Mairie de Caveirac

Place du Château
30820 Caveirac

Téléphone : 04 66 81 32 70

Fax : 04 66 81 49 80

<http://www.mairie-caveirac.fr>

Directeur de publication
Bernard BERGOGNE

Rédacteur en chef
Manuel AROCA

Comité de rédaction
**Anthony ALARCON, Manuel AROCA,
Jean-Max BAYOU, Bernard BERGOGNE,
Jean Luc CHAPUS, Cédric CORDIER,
Alain DARDILLAC, Aurélia MONFERME,
Jean-Marc MOUNET, Brigitte PINA**
Direction Générale des Services,
Secrétariat de la Mairie

Photos : **Manuel AROCA, Mairie de Caveirac**

Mise en page et impression : **Alphanuméric**

Solution du n°70

6	8	5	7	4	1	3	2	9
7	2	1	5	3	9	6	4	8
3	4	9	2	6	8	7	5	1
5	9	4	8	2	3	1	7	6
2	1	7	6	9	5	8	3	4
8	3	6	1	7	4	2	9	5
1	6	3	4	5	7	9	8	2
4	7	2	9	8	6	5	1	3
9	5	8	3	1	2	4	6	7

	5					3	9	
		7			3			8
3	8		1	5	9			
	6	5		4				2
			2		1			
1				9		4	3	
			6	2	7		5	9
2			9			6		
	9	6					7	

ÉNIGMES, CASSE-TÊTES, JEUX DE LOGIQUE...

TRANCHES DE PÂTÉ SOLUTION BM N° 70

Le cuisinier du roi a préparé un pâté aux pruneaux. Comment doit-il s'y prendre pour le couper en 8 parts identiques en donnant uniquement 3 coups de couteau ?

Etape 1 : Couper le en diagonale en 2 coups pour obtenez quatre parts égales triangulaires.

Etape 2 : Superposer les quatre parts et en 1 coup vous obtenez les huit parts égales.

ÉNIGME DU JOUR :

Si tu demandes aujourd'hui la date de naissance de mon petit frère, je te répons :

«avant-hier, il avait un an. L'an prochain, il en aura 4»

Mais quel jour sommes-nous donc, et quelle est la date de son anniversaire ?